

navires américains. Il établit hors de tout doute qu'un droit supplémentaire d'importation de 10 p. 100 imposé sur toutes les importations arrivant aux Etats-Unis dans des navires étrangers accorderait aux Etats-Unis, dans leur commerce d'outre-mer, ce que leurs lois et leurs règlements leur ont donné dans leur commerce côtier—l'expédition la plus parfaite du commerce sur les eaux de l'univers. M. Fowler dit qu'au cours de la prochaine campagne présidentielle, aux Etats-Unis, cette question sera l'un des plus importants problèmes soumis à l'électorat.

Il y a un moment, mon honorable collègue de Vancouver a déploré l'allusion que mon honorable ami de Saint-Jean avait faite à notre commerce avec les Etats-Unis. Nous pouvons entretenir nos opinions respectives sur la question de commerce entre le Canada et les Etats-Unis; nous pouvons différer d'opinion au sujet de la réciprocité limitée telle que nous l'avons prônée durant la dernière campagne électorale, mais pouvons-nous ignorer ce fait que le Canada après la Grande-Bretagne est le meilleur client des Etats-Unis et qu'après la Grande-Bretagne, les Etats-Unis sont le meilleur client du Canada.

Je viens de lire un extrait de journal qui parle de la marine marchande des Etats-Unis. La même feuille d'où j'ai pris cet extrait contient un article sur le commerce qui doit être développé entre les Etats-Unis et l'Amérique latine. Ainsi que vous le savez, monsieur le président, depuis le congrès pan-américain, il y a eu, aux Etats-Unis, un groupe assez important en faveur des relations commerciales plus étroites avec les républiques du Sud. Ce journal dissipe tout espoir d'un commerce très considérable entre l'Union américaine et les républiques du Sud. La raison saute aux yeux. Le journaliste écrit:

Supposant que nous veuillions vendre tout ce que nous pouvons mettre sur les marchés des Amériques latines; supposant que nous soyons forcés de faire les plus sérieux efforts pour y élargir nos marchés, comment un homme qui possède les faits dans toute leur gravité et froide exactitude se rapportant à cette question peut-il fermer les yeux à l'impossibilité de faire, un jour, d'un consommateur latin-américain un acheteur de nos produits de consommation ou un consommateur d'aucun service que nous pouvons offrir, ce que nous pouvons faire dans le cas d'un homme qui nous ressemble plus, soit au Canada, soit en Grande-Bretagne, soit en Allemagne, soit en Afrique-Sud ou soit en Australie? Qu'on songe au Canada dont la population représente approximativement seulement la population de la ville de New-York, au point de vue du nombre? Le Canada achète de nous plus—achète durant les

années de paix et achète durant les années de guerre—plus que toutes les petites républiques latines-américaines, avec toutes leurs nombreuses populations réunies. L'occasion lui étant fournie d'agir dans ce sens, même avec des conditions égales, le Canada en profitera toujours. A nouveau, la raison est fondamentale. La population du Canada ressemble à la nôtre. Elle vit comme nous vivons. Ses besoins ressemblent aux nôtres. Elle consomme ce que nous consommons. Eh! quoi, le Canada, avec un dixième de la population de l'empire allemand, a été pour les Etats-Unis un client plus important que ne l'ont été tous les peuples allemands d'Europe. Quelle est donc l'utilité ou quel est le sens d'équivoque, sur les endroits où se trouvent et doivent être nos marchés les meilleurs et les plus riches.

C'est là du sens commun et assurément personne ne s'offensera si, par hasard, un membre de la gauche représente au Gouvernement la nécessité d'améliorer nos relations commerciales avec la grande république..

L'initiative prise par mon honorable ami le ministre de l'Industrie et du Commerce est parfaitement logique. On a fait récemment ce qu'il nous a recommandé, l'autre jour, à certains d'entre nous de faire. Récemment on s'est mis à étudier cette question. Ainsi le rapport publié par la commission d'Ontario chargée d'étudier la question du manque de travail, établit d'une façon irréfutable que les penseurs du Canada sont sur le qui-vive. Je trouve dans ce rapport précieux la raison pour laquelle il devrait y avoir, aujourd'hui, une organisation pour développer notre commerce avec les pays étrangers. J'y relève le témoignage rendu par le gérant général de la banque de Montréal, un des financiers les mieux avisés du Canada et même de l'empire, sir Frederick William Taylor, qui calcule que le total de la dette courante du Canada envers la Grande-Bretagne représente à elle seule £545,546,849.

M. EDWARDS: A quelle date?

L'hon. M. LEMIEUX: En 1914. On doit ajouter à cela notre dette envers les Etats-Unis, à ce temps-là, et le total des emprunts contractés à l'étranger, en 1915 et en 1916.

Sir George Paish, une autre autorité en finances, a déclaré que le peuple canadien devait à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, £600,000,000, au moins. Il est donc évident, d'après ces deux autorités, que le total de la dette étrangère du Canada, publique et privée, est, à l'heure présente, de \$3,000,000,000, au plus bas chiffre. Je cite les opinions exprimées par les commissaires: